

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 21/05/2015</p> <p>Date de publication : 04/06/2015</p>	<p>SÉANCE DU 28 MAI 2015 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la question 16), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la question 10), M. Antoine GRAU, Vice-présidents ; M. Guy DENIER, M. David BAUDON, M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, autres membres du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, M. Vincent COPPOLANI, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la question 20), Mme Sylvie DUBOIS, M. Philippe DURIEUX, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Christian GUÉHO, M. Dominique HÉBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE (jusqu'à la question 20), M. Éric PERRIN, M. Jacques PIERARD, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Michel ROBIN (jusqu'à la question 8), M. Pierre ROBIN, Mme Mathilde ROUSSEL, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la question 16), M. Alain TUILLIÈRE, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la question 16), M. Paul-Roland VINCENT, Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la question 17), M. Jean-Luc ALGAY (à partir de la question 11), M. David CARON procuration à Mme Sally CHADJAA, M. Michel SABATIER procuration à M. Yann HÉLARY, Vice-président, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Christian GRIMPRET procuration à Mme Elyette BEAUDEAU, autre membre du bureau communautaire.</p> <p>Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Yves SEIGNEURIN, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Serge POISNET, M. Vincent DEMESTER (à partir de la question 21), Mme Nadège DÉSIR procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Agnès FRIEDMANN procuration à M. Daniel VAILLEAU, M. Didier GESLIN procuration à M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la question 10), M. Arnaud JAULIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Patrice JOUBERT procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI, M. Jacques LEGET procuration à M. Vincent COPPOLANI, Mme Loris PAVERNE (à partir de la question 21), M. Hervé PINEAU procuration à Mme Aurélie MILIN, Mme Martine RICHARD procuration à M. Jean-François VATRÉ, M. Michel ROBIN procuration à M. Pierre LE HÉNAFF (à partir de la question 9), M. Didier ROBLIN procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la question 17), Mme Catherine SEVALLE (à partir de la question 17) M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, Mme Nicole THOREAU procuration à M. Guy DENIER, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la question 17), Conseillers.</p> <p>Secrétaires de séance : Mme Salomé RUEL.</p>
---	--

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	52	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	17	Suffrages exprimés :	71
		Pour l'adoption :	71
Nombre de votants :	71	Contre l'adoption :	0

N° 31

Titre / CONTENTIEUX - APPOPN ET AUTRES C/ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE - REFUS DE MODIFICATION DU ZONAGE DU PLU DE LA ROCHELLE - AUTORISATION DE DÉFENDRE

Monsieur PEREZ expose que par une requête enregistrée le 15 avril 2015 auprès du Tribunal administratif de Poitiers, l'Association des Propriétaires des Parcelles Ouest du Plateau Nautique (APPOPN) et huit autres requérants ont introduit un recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la décision du Président de la Communauté d'agglomération en date du 24 novembre 2014 rejetant leur demande de modification du zonage du PLU de La Rochelle.

Les requérants souhaitent que les terrains leur appartenant sur le plateau nautique actuellement classés en zone UPn destinée aux activités liées notamment au nautisme fassent l'objet d'un classement en zone UA correspondant au tissu bâti principalement caractérisé par un mélange d'habitat collectif résidentiel et de services publics

Après délibération le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à défendre à l'action engagée et à toutes celles qui viendraient à l'être par les requérants et ce, devant toutes juridictions et au besoin de faire appel des décisions rendues.
- de charger le Cabinet Seban de la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.
- de lui payer ses frais, honoraires, acomptes et provisions.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ